



Institut
Médico-Educatif
des trois moulins
(I.M.E)

59 bis, rue Capitale du
Bas Poitou
85200
FONTENAY-LE-COMTE
Tél. : 02 51 69 25 16
Fax : 02 51 69 79 10
ime3m@aria85.com

Section d'Enseignement
et d'Education
Spécialisée (SEES)

Section d'Initiation et
de Première Formation
Professionnelle (SIPFP)

Internat

Un service de l'association :



FONTENAY LE COMTE, le 12 janvier 2010

Objet : Taxe Apprentissage

Monsieur le Directeur,

L'I.M.E. des Trois Moulins a été agréé pour assurer une initiation visant la formation professionnelle de jeunes présentant un retard mental léger. A ce titre, cette institution spécialisée, gérée par l'Association pour la Réadaptation et l'Intégration par l'Accompagnement (ARIA 85 née de la fusion de l'A.P.A.J.H. et de la S.V.A.S.M.) est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage (catégorie Ouvriers qualifiés) depuis décembre 1996.

Ces jeunes handicapés, après une scolarisation souvent semée d'embûches, ont besoin d'une formation professionnelle initiale la plus qualifiante possible pour s'insérer dans notre société.

L'insuffisance de cette qualification constitue la difficulté majeure à laquelle se trouvent confrontés les employeurs désireux d'embaucher un jeune handicapé. *Un enseignement adapté, prenant en compte les contraintes subies par le jeune, nécessite le plus souvent des méthodes et un environnement spécifiques dont le coût est supérieur à celui d'une formation ordinaire.*

Les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage ont la possibilité de participer au développement et à l'amélioration de la qualité des enseignements et de la formation qui sont dispensés à ces jeunes. Les versements au titre de cette taxe d'apprentissage constituent un apport essentiel au bon fonctionnement de notre établissement. *L'appui de votre entreprise peut être déterminant.*

C'est pourquoi nous vous sollicitons à nouveau et vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien porter aux problèmes spécifiques qui se posent aux adolescents et jeunes désireux d'acquérir une formation professionnelle et de participer activement à l'économie de notre société.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Directeur,
Bernard ALLAIN